

BIENVENUE SUR
LE SERVICE AUTOENTREPRENEUR



**Comment déclarer mon
chiffre d'affaires et payer
mes cotisations sur
www.autoentrepreneur.urssaf.fr**

Connexion aux services en ligne des auto-entrepreneurs



Mon compte

S'informer sur le statut

Créer mon auto-entreprise

Gérer mon auto-entreprise

Une question ?

ex. : demander l'Accre, déclarer et payer mes cotisations...



S'INFORMER
sur le statut

Toutes les informations essentielles pour comprendre le statut auto-entrepreneur



CRÉER
mon auto-entreprise

Une inscription simplifiée pour devenir auto-entrepreneur en quelques clics



GÉRER
mon auto-entreprise

Un espace personnel dédié pour gérer, modifier ou cesser votre activité en toute simplicité

Les dernières actualités

SERVICES PUBLICS+

NOUS NOUS ENGAGEONS POUR AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

CONNECTEZ-VOUS À UN SERVICE PUBLIC

- PROCHES**
 - 1. Demandez un rendez-vous à votre conseiller Urssaf
 - 2. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
 - 3. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
- EFFICACES**
 - 1. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
 - 2. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
 - 3. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
- SIMPLES**
 - 1. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
 - 2. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer
 - 3. Choisissez le service public que vous souhaitez améliorer

Services Publics + : l'Urssaf s'engage

28 janvier 2021

9 engagements de service ? Le réseau des Urssaf participe pleinement au programme d'amélioration continue des services publics ...

Lire la suite



ENTREPRENDRE :
Transmettre mes valeurs.
Salarié, travailleur et chef de domicile

DU 1^{ER} AU 5 FÉVRIER, DES ATELIERS GRATUITS PARTOUT EN FRANCE POUR CRÉER MON ENTREPRISE
www.adie.org

Lancez-vous dans l'aventure entrepreneuriale !

19 janvier 2021

Les entrepreneurs ont plus que jamais besoin d'accompagnement et de soutien. Face à cette réalité, l'Adie organise des ateliers ...

Lire la suite



Attestations 2020

Obtenir vos attestations de chiffre d'affaires et attestation fiscale pour l'année 2020

Attestations 2020

Obtenir vos attestations de chiffre d'affaires et attestation fiscale pour l'année 2020

18 janvier 2021

Vous retrouverez toutes les périodes déclarées sur l'année 2020 dans votre attestation fiscale 2020, elle sera disponible ...

Lire la suite



[Voir toutes les actualités](#)

Comment faire pour...



Utiliser l'application mobile AutoEntrepreneur Urssaf



Modifier ou cesser mon activité



Déclarer et payer mes cotisations



Rédiger une facture



Télécharger mon relevé de situation



Demander l'Accre

[Voir toutes les fiches pratiques](#)

S'informer sur le statut

Créer mon auto-entreprise

Gérer mon auto-entreprise

Une question ?

ex. : demander l'Acre, déclarer et payer mes cotisations...



Accueil > Mon compte

Dans la rubrique « J'ai déjà un compte » saisissez vos identifiants, numéro de sécurité sociale et mot de passe.

J'ai déjà un compte

Vous avez créé un compte sur ce nouveau site ou utilisez l'application mobile ?

Courriel ou N° de Sécurité sociale (13 chiffres)

Indiquez ici votre numéro de Sécurité Sociale (13 chiffres)

Mot de passe

Indiquez ici votre mot de passe

Me connecter

> Mot de passe oublié ?

Je n'ai pas encore de compte

Créez votre compte en quelques clics et bénéficiez de services en ligne dédiés.

Siret

14 caractères

Ce numéro ne m'a jamais été attribué. 

N° de Sécurité sociale (13 chiffres)

13 caractères

Ce numéro ne m'a jamais été attribué. 

Clé

Continuer

Si vous n'avez pas encore de compte vous devez le créer pour pouvoir accéder à votre espace déclaratif (3 à 6 semaines après votre création d'activité).

Vous recevrez ensuite un courriel de confirmation de votre inscription en ligne avec un mot de passe provisoire que vous devrez personnaliser à la première connexion.

S'informer sur le statut

Créer mon auto-entreprise

Gérer mon auto-entreprise

Une question ?

ex. : demander l'Accre, déclarer et payer mes cotisations...



Accueil > Gérer mon auto-entreprise

Gérer

Mon fil d'activité


Dernière connexion le 04/05/2018 à 18:35

05 mai 2018 - 16:38

Une fois connecté à votre compte en ligne, cliquez sur l'onglet « Mon échéance en cours » pour accéder à la déclaration de chiffre d'affaires (mensuelle ou trimestrielle pour la période en cours d'échéance déclarative).

Mon auto-entreprise au quotidien


Aller plus loin

 Déclarer et payer

1 Mon échéance en cours

Calendrier des échéances

Mes échéances à régulariser

Voir mes déclarations 

 Mes paiements

Mes versements

Mon solde


Mes délais de paiement

 Mon compte

Mes informations personnelles


Mes moyens de paiement


Mes paramètres

 Mes documents

Mes déclarations

Mes attestations

Mon relevé de situation 

 Ma messagerie

1 Messages reçus

Messages envoyés

Nouveau message

 Mes demandes en cours

Aucune demande en cours

S'informer sur le statut

Créer mon auto-entreprise

Gérer mon auto-entreprise

Une question ?

ex. : demander l'Accre, déclarer et payer mes cotisations...



Accueil > Gérer mon auto-entre... > Déclarer et payer

Déclarer et payer



Mon échéance en cours



Calendrier des échéances




Mes échéances à régulariser



Voir mes déclarations

Juin 2018

 Ma déclaration : à effectuer avant le 31/07/2018

 Mon paiement : à effectuer avant le 31/07/2018

Exigibilité de la période

Ma déclaration

Juin 2018

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises ?

2000 €

Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales ?

0 €

Chiffre d'affaires des autres prestations de services ?

50 €

En fonction de votre activité, saisissez dans les cases votre chiffre d'affaires de la période concernée

Suivant



Mon échéance en cours



Calendrier des échéances



Mes échéances à régulariser



Voir mes déclarations

Jun 2018

x Ma déclaration : à effectuer avant le 31/07/2018

x Mon paiement : à effectuer avant le 31/07/2018

Ma déclaration

Jun 2018

Vous avez opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cotisations, contributions et impôts

Ventes de marchandises 13,80 % ?

2000 €

Prestations de services commerciales ou artisanales 23,70 % ?

0 €

Autres prestations de services 24,20 % ?

50 €

Total de la déclaration

2050 €

Le total de la déclaration et du montant à payer s'effectue automatiquement, vous n'avez plus qu'à valider votre déclaration.

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

922 €

Total à payer

1118 €

Retour

Validez votre déclaration

Valider

Jun 2018

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

10 €

Total à payer


1000 €

Paiement du solde

1000 €

Modifier le montant à payer

Choix du mode de paiement

Paiement par télépaiement 

Aucun mandat n'est actuellement enregistré. Adhérez au télépaiement en quelques clics. ?

Mon mandat

Mes coordonnées bancaires

BIC

IBAN

Désignation débiteur

Votre raison sociale / commerc

Votre adresse

Complément d'adresse

Code postal ou ville

Pays

CodePostal Ville




France

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Enregistrer

Retour

Valider

Paiement par carte bancaire   

Les moyens de paiements

Une fois votre déclaration validée, la rubrique « Mon paiement » s'ouvre automatiquement.

Vous avez le choix entre deux modes de paiement :

- Le télépaiement (recommandé par l'Urssaf)
- Le paiement par carte bancaire

A retenir : Si vous adhérez au télépaiement, vous n'avez plus accès au paiement par carte bancaire.

Juin 2018

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

10 €

Total à payer

1000 €

Paiement du solde

Modifier le montant à payer

€

Choix du mode de paiement

Paiement par télépaiement

Aucun mandat n'est actuellement enregistré. Adhérez au télépaiement en quelques clics. ?

Mon mandat

Mes coordonnées bancaires

BIC

IBAN

Désignation débiteur

Votre raison sociale / commerciale

Votre adresse

Complément d'adresse

Code postal ou ville

Pays

CodePostal Ville

France

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Enregistrer

Retour

Valider

En cas de difficultés de trésorerie vous pouvez modifier le montant à payer.

Bon à savoir : Pour payer le solde restant, vous pouvez formuler une demande de délais de paiement en parallèle via la messagerie de votre compte en ligne.

Adhérer au télépaiement

Pour adhérer au télépaiement nous vous invitons à renseigner vos coordonnées bancaires à la fin de votre déclaration.

Une fois enregistré et validé, le mandat de télépaiement ne nécessite aucune action de votre part auprès de votre organisme bancaire ni auprès de l'Urssaf.

Le télépaiement vous offre :

- **La tranquillité** : plus de chèque à établir, vous évitez ainsi les frais et les aléas postaux.
- **La souplesse** : vous restez maître du montant à payer. Celui-ci est modifiable comme la déclaration jusqu'au jour de l'échéance 12h00.
- **Un gain de trésorerie** : le télépaiement vous permet de valider un ordre de paiement qui sera présenté en banque uniquement à la date de l'échéance.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 3 mandats de télépaiement afin de répartir le paiement de vos cotisations.

Le télépaiement est un moyen de paiement exclusif. Une fois mis en place vous n'aurez plus accès au paiement par carte bancaire.

A retenir : A l'issue de l'adhésion au télépaiement vous pouvez effectuer un télépaiement immédiatement. Aucun document ne doit être renvoyé à la banque ou à l'Urssaf.

Juin 2018

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

10 €

Total à payer


1000 €

Paiement du solde

1000 €

Modifier le montant à payer

Choix du mode de paiement

Paiement par télépaiement 

Aucun mandat n'est actuellement enregistré. Adhérez au télépaiement en quelques clics. ?

Mon mandat

Mes coordonnées bancaires

BIC

IBAN

Désignation débiteur

Votre raison sociale / commerciale

Votre adresse

Complément d'adresse

Code postal ou ville

Pays

Désignation créancier

Désignation Urssaf

Identifiant du créancier (ICS)

Adresse

Complément d'adresse

CodePostal Ville

France

Pour adhérer au télépaiement complétez vos coordonnées bancaires.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Enregistrer

Retour

Valider

Paiement par carte bancaire



Jun 2018

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

10 €


Renseignez la « Désignation du débiteur » (personne titulaire du compte).

La partie « Désignation du créancier » sera préremplie selon votre Urssaf d'appartenance.

Paiement du solde

Modifier le montant à payer

Choix du mode de paiement

Paiement par télépaiement 

Aucun mandat n'est actuellement enregistré. Adhérez au télépaiement en quelques clics. ?

Mon mandat

Mes coordonnées bancaires

BIC

IBAN

Désignation débiteur

Votre raison sociale / commerciale

Votre adresse

Complément d'adresse

Code postal ou ville

Pays

Désignation créancier

Désignation Urssaf

Identifiant du créancier (ICS)

Adresse

Complément d'adresse

CodePostal Ville

France

Cochez la case pour accepter les conditions d'utilisations puis « Valider » votre mandat de télépaiement.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Enregistrer

Retour

Valider



Mon échéance en cours



Calendrier des échéances



Mes échéances à régulariser



Voir mes déclarations

Juin 2018

✔ Ma déclaration : effectuée le 08/07/2018

✘ Mon paiement : à effectuer avant le 31/07/2018

- Confirmation de la prise en compte de la déclaration
- Date d'exigibilité

Ma déclaration

Mon paiement

Juin 2018

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

10 €

Total à payer


1000 €

Paiement du solde

1000 €

Modifier le montant à payer

Choix du mode de paiement

Paiement par télépaiement 

Mes mandats

Crédit Lyonnais

BIC : CCOPFRPPXXX

IBAN : FR70 **** *05 5000 0015 784* *02

Mandat favori

Payer via ce mandat

Une fois votre adhésion au télépaiement effectuée vous retrouvez vos coordonnées bancaires enregistrées. Il ne vous reste plus qu'à valider le télépaiement.

Payer par carte bancaire

Le site vous offre la possibilité de payer vos cotisations sociales par carte bancaire de façon simple et sécurisée selon les normes en vigueur.

Important : Contrairement au télépaiement, en cas de paiement par carte bancaire le montant sera prélevé sur votre compte selon le fonctionnement habituel de votre carte bancaire (en débit immédiat ou différé).

Juin 2018

✔ Ma déclaration : effectuée le 08/07/2018

✘ Mon paiement : à effectuer avant le 31/07/2018

Ma déclaration

Mon paiement

Juin 2018

Crédit en votre faveur ?

10 €

Paiement(s) déjà effectué(s) ?

10 €

Total à payer

1000 €


Paiement du solde

1000 €

Modifier le montant à payer

Choix du mode de paiement

Paiement par télépaiement **SEPA**

Paiement par carte bancaire 

Avertissement à définir par le comité éditorial pour informer l'utilisateur d'une possible redirection sur le site internet de sa banque pour finaliser la transaction.

Titulaire de la carte

Numéro de la carte

Mois

Année

CVV

Payer

Cliquez sur le bouton « Payer » pour finaliser votre paiement par carte bancaire.

Saisissez les coordonnées de votre carte bancaire.

Mise à disposition de votre justificatif de déclaration et de paiement

Déclarer et payer



Mon échéance en cours



Calendrier des échéances



Mes échéances à régulariser



Voir mes déclarations

Juin 2018

- ✔ Ma déclaration : effectuée le 08/07/2018
- ✔ Mon paiement : effectué le 16/07/2018

À retenir : vous ne recevez pas de courriel de confirmation mais vous pouvez télécharger directement un justificatif reprenant les informations de déclaration et de paiement.

Ma déclaration

Mon paiement

Juin 2018

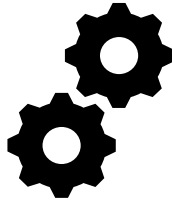
- ✔ Votre paiement d'un montant de XXXX € a bien été enregistré le xx/xx/2018.

Télécharger un justificatif

Bon à savoir

Vous pouvez modifier votre déclaration jusqu'à la date d'exigibilité du xx/xx/2018 à tout moment depuis la section « Ma déclaration ».

En cas de besoin, la déclaration enregistrée reste modifiable jusqu'au jour de l'exigibilité 12h.



En cas de difficultés d'inscription ou de connexion lors de la création de votre compte en ligne, les conseillers de l'Urssaf sont à votre disposition par courriel en utilisant la messagerie non connectée du site accessible via le lien « Nous contacter » situé en bas de la page d'accueil en utilisant les motifs dédiés :

- J'ai une impossibilité d'inscription aux services en ligne**
- ou**
- J'ai une impossibilité de connexion aux services en ligne**

Ou par téléphone au 3698 (service gratuit + prix appel).